



Commission scolaire de la
BEAUCE-ETCHEMIN

Ensemble vers l'avenir

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Embargo jusqu'au 26 juin, à minuit.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN PRÉSENTE SES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES INITIALES 2012-2013

Saint-Georges, le 26 juin 2012 – La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE) présente aujourd'hui ses prévisions budgétaires initiales 2012-2013. Il s'agit d'un budget équilibré de 191 679 807 \$.

Pour atteindre l'équilibre, il aura cependant fallu prévoir une appropriation de 3,1 M\$ à même le surplus accumulé de la commission scolaire qui était de 14,1 M\$, excluant la valeur des terrains de la CSBE (10,1 M\$).

Les revenus prévus en 2012-2013, en excluant l'appropriation des surplus, sont de 187 608 645 \$, ce qui représente une augmentation de 2,47 M\$ sur l'année précédente. La différence est due en bonne partie à l'indexation des salaires et à l'augmentation des dépenses en investissement.

En ce qui concerne l'évolution des clientèles scolaires, elles sont illustrées dans le tableau qui suit :

	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle	Éducation des adultes
2011-2012	1236	7432	6026	1159	828
2012-2013	1367	7482	5 804	1013	813

Appropriation du surplus

Le président de la CSBE, M. Charles-Henri Lecours, a expliqué pourquoi le conseil des commissaires a décidé de s'approprier 22 % (3,1 M\$) du surplus accumulé, soit le maximum qui était autorisé par le MELS. « Cela nous permet de prévoir une application progressive des compressions budgétaires qui nous sont imposées », dit-il. Les commissaires ont par ailleurs voulu s'assurer que les sommes qui ont été économisées à même le budget de la CSBE au cours des ans seront bien utilisées au bénéfice des élèves de la Beauce et des Etchemins.

Quant au directeur général, M. Normand Lessard, il a rappelé que les compressions imposées à la CSBE totalisent près de 4,7 M\$ depuis deux ans. « Notre défi est d'optimiser nos services en fonction des allocations budgétaires qui sont à notre disposition », conclut-il.

-30-

Source :

Jacques Légaré

Conseiller en communication

Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

418 228-5541, poste 2694

jacques.legare@csbe.qc.ca

